

LA ROUVIÈRE

N°1

JANVIER 2018

Tour d'horizon 2017

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

P.4 DOSSIER

ZOOM SUR LES FINANCES

P.8 La Rouvière et vous

Les brèves locales
à l'actu

P.13 Éducation à La Rouvière

Sur les bancs de l'école

P.17 La Rouvière active

Les associations

WWW.MAIRIELAROUVIERE.FR



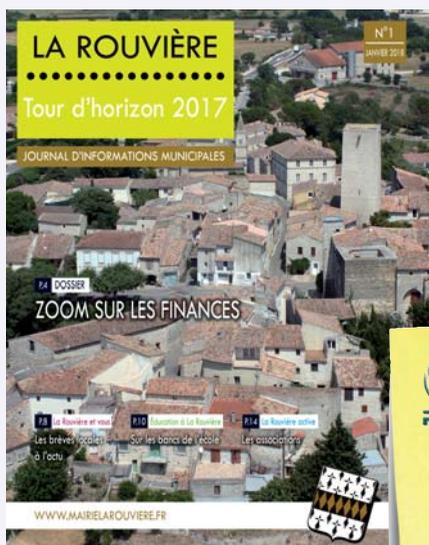
sommaire

INFOS MAIRIE

1 rue de la Mairie - 30190 LA ROUVIÈRE
 Le secrétariat est ouvert au public les lundi,
 mercredi et vendredi
 de 10h à 12h
 Téléphone : 04 66 81 03 99
 Email : mairie.rouviere@wanadoo.fr
 site internet : www.mairielarouviere.fr

Secrétaire : Céline Hoarau

Agents techniques :
 Jean-Jacques Tauleigne
 Damien Maigron



La Rouvière en zoom

- LES FINANCES.....P. 4-5
- CADRE DE VIE.....P. 6-7
- Les travaux dans la commune
- CAUE
- Infos "En bref"

La Rouvière et vous

- LES BRÈVES À L'ACTU.....P. 8-9
- Hommage à Étienne
- Le repas des anciens
- Arrêté de catastrophe naturelle sécheresse
- Infos "En bref"

La Rouvière au quotidien

- ENVIRONNEMENT.....P. 10-11
- Du nouveau à la déchetterie
- Le changements en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement
- PATRIMOINE.....P. 12
- En s'en allant sur les chemins

À LA UNE : ÉTAT CIVIL.....P. 12

Éducation à La Rouvière

- SUR LES BANCs DE L'ÉCOLE.....P. 13-15
- Les actions du SIRS
- Du côté de l'école

La Rouvière active

- LES ASSOCIATIONS.....P. 16-19
- APE, Entente bouliste, Associ'son, théâtre avec l'Agglo, belote
- Comité des fêtes

LISTE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE.....P. 20

La maire et le conseil municipal vous souhaitent à tous une excellente année 2018 !

Journal de La Rouvière
 PEFC
 Directeur de la publication : Nicole Perrau
 Rédacteur en chef : Aline Bruguère
 Comité de rédaction : Les élus
 Régie photos : Patrick de Gonzaga
 Conception/réalisation :
 ASHAÉ communication, tél. 06 45 36 43 48
 Reproduction charte graphique interdite



Nicole Perrau
Maire de la Rouvière

2017 : Une année charnière...

Rouviéroises et Rouviérois,
Tous les élus et agents de la commune et de la collectivité vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous soit douce et chaleureuse. 2017 a été la première année dans la communauté d'Agglomération Nîmes Métropole, un événement marquant, une année clef, une année où nous avons dû adopter une organisation, un fonctionnement, afin d'intégrer les compétences nouvellement exercées par l'Agglo (transport, prospective et innovation, sport culture et tradition, habitat, sécurité et politique de la ville, eau et assainissement...). Une question se posait alors : était-il possible de conserver au niveau local toutes les compétences non reprises par l'Agglomération ? Parmi celles que proposait le nouveau syndicat intercommunal Leins Gardonnenque regroupant 12 des 14 communes de l'ancienne communauté, auxquelles se sont jointes récemment 3 communes supplémentaires, vos élus ont fait le choix, dès le 1^{er} janvier, d'adhérer aux pôles enfance jeunesse (centre de loisirs du mercredi, ludothèque) et autorisations d'urbanisme (permis de construire, etc.).

Parallèlement, la commune est restée solidaire pour honorer jusqu'à leur achèvement tous les contrats en cours avec la communauté de communes Leins Gardonnenque. Vos élus ont aussi choisi d'adhérer au Pôle Piscine de Sauzet dès le 1^{er} janvier 2018, ce qui, outre un tarif préférentiel aux Rouviérois, permettra, sur demande, aux classes de l'école d'en bénéficier. Les compétences "eau et assainissement" gérées en régie par la commune jusqu'à fin 2016, ont été obligatoirement transférées à Nîmes Métropole. Ce transfert a soulevé quelques difficultés pour les élus comme pour les habitants, tant la gestion antérieure, qui fonctionnait remarquablement, tirait richesse de sa proximité. En 2017, l'agglomération a repris le programme de rénovation du réseau d'eau, engagé par la commune, soit les conduites d'eau des rues de la Paix et rue des Aires. Nîmes Métropole a poursuivi par la rue du Porche et achevé la jonction avec la place de la République. Le réseau d'eau de la commune est aujourd'hui rénové à environ 90%.

Dans la rue de la Paix, le réseau de télécommunications a été mis en discrétion et le réseau pluvial réadapté.

Le toit de la salle des associations, au premier étage de la mairie, a été rénové pendant l'année.

Fin 2017, le dossier de réfection de la rue Jean Moulin a été

retenu par Nîmes Métropole, ce qui permettra à la commune de recevoir un fonds de concours.

En 2018, plusieurs projets sont à l'étude ou à divers degrés d'avancement. Le plus important concerne l'accueil sur la commune de la société ADESA de Saint Génies de Malgoirès. Cette entreprise, aujourd'hui à l'étroit sur son site, souhaite déménager afin de s'agrandir, tout en restant sur le territoire. Créée en 1963, ADESA, entreprise référente dans le domaine de l'étiquette adhésive, est un employeur primordial pour les communes environnantes. Vu son importance et la qualité des arguments qu'il présente, le projet est soutenu unanimement par le département, l'État, les parlementaires et autres élus, la région, Nîmes Métropole et, bien sûr, la commune. Cette prochaine implantation impose la mise en sécurité des accès à la zone d'activités communale sur la route de Nîmes qui est une route départementale. Le projet, étudié conjointement par les services de l'État, du département et de la commune, sera bientôt finalisé et présenté aux organismes compétents, afin de solliciter les subventions nécessaires à l'aboutissement de cette implantation.

Courant 2018, la commune a également pour projet la rénovation du foyer communal.

D'année en année, la vie associative contribue au bien-vivre communal : les concours et parties amicales organisés par les boulistes Rouviérois et Calmettois, les diverses manifestations imaginées par le comité des fêtes, les animations proposées par l'association des parents d'élèves, qui régalaient enfants et parents, les rendez-vous belote tous les quinze jours, l'accès à la bibliothèque pour découvrir ou redécouvrir le plaisir de lire, celui de chanter, les mardis soirs, avec Associ'Son, et, bien sûr, les diverses associations culturelles. Toutes ces activités associatives sont répertoriées sur le site internet complet, réactif et convivial de la commune : <http://www.mairielarouviere.fr>.

Elles sont aussi présentées dans ce "Tour d'Horizon" annuel.

En cette période d'importants changements pour la commune, au rythme d'un monde en perpétuelle évolution, où il n'est pas toujours aisé de trouver un juste équilibre entre mémoire, habitudes, traditions... et accélération du progrès, permettez-moi de citer Jean d'Ormesson : "La plus haute tâche de la tradition est de rendre au progrès la politesse qu'elle lui doit et de permettre au progrès de surgir de la tradition comme la tradition a surgi du progrès".

GLOSSAIRE

Le budget primitif répercute les prévisions de recettes et de dépenses votées par les conseillers municipaux pour une année en fonctionnement et en investissement. Le budget, une fois voté, permet aussi au maire d'engager les dépenses, mais dans la limite des sommes prévues, ainsi qu'à poursuivre le recouvrement des recettes attendues.

BUDGET PRIMITIF : La section de fonctionnement

Elle est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des services (location foyer).

Les recettes de fonctionnement

Au premier rang des recettes figurent les **impôts locaux** (taxe d'habitation et taxes foncières) que les Rouviérois acquittent chaque année. Ils représentent, pour 2017, 20% des recettes réelles. Les autres recettes proviennent de l'État (Dotation globale de fonctionnement) ou des **produits divers des services**.

Les dépenses de fonctionnement

Les **frais de personnel** représentent 12% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les **autres dépenses à caractère général** (eau, électricité, entretien des terrains, des bâtiments, les primes d'assurances...) représentent, quant à elles, 15,85%.

Les **autres charges de gestion courantes** (location salle des fêtes, logements sociaux...) 12,96%.

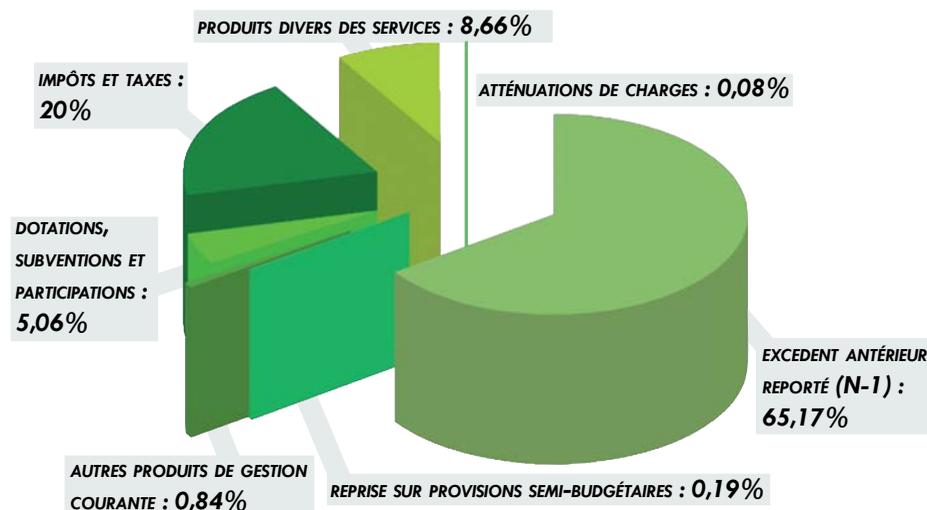
Autres dépenses 14,98%.

Une partie est aussi consacré au versement de subventions aux associations et aux organismes divers (SIRS, SDIS, etc.)

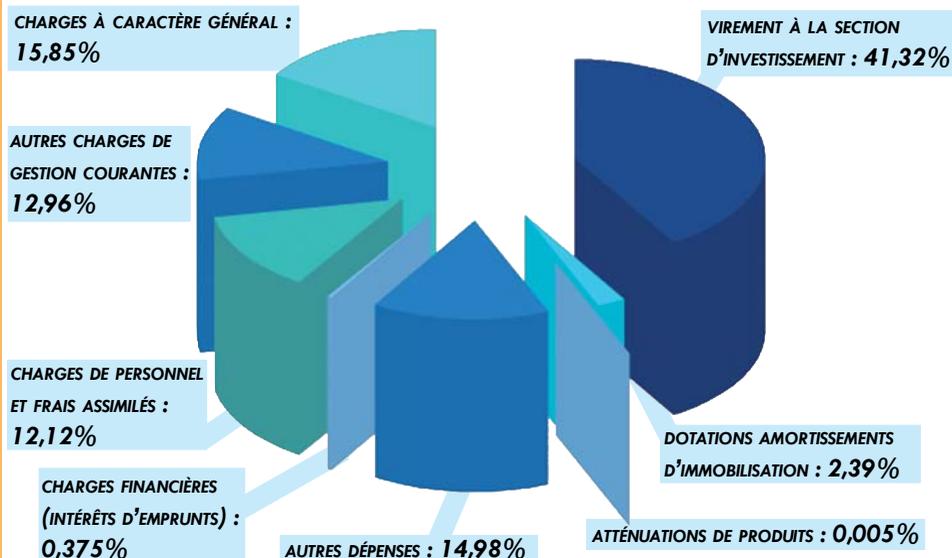
Un budget p

Malgré un contexte financier difficile avec la baisse continue des dotations de l'État depuis 2014, c'est un budget dynamique que nous présentons aux Rouviérois. Ce budget résolument tourné vers l'avenir affiche une hausse des investissements d'équipement, sans augmentation des taux d'imposition.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

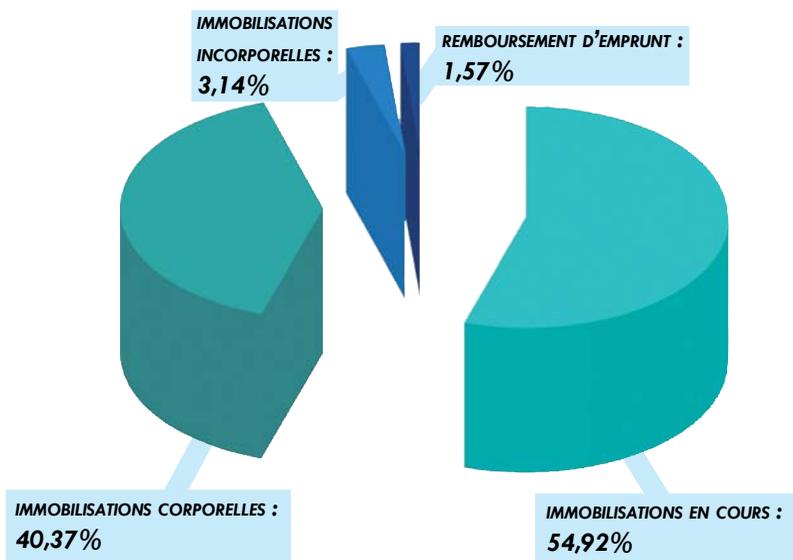


our l'avenir

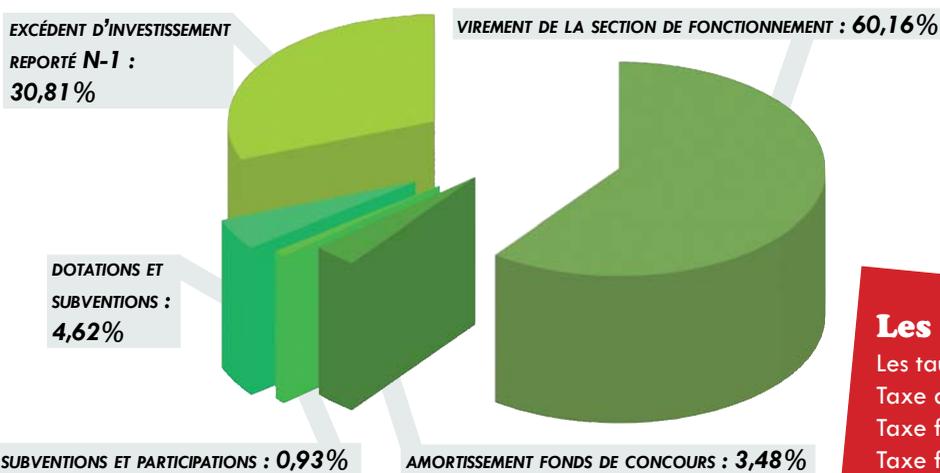
BUDGET PRIMITIF : la section d'investissement

La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Les dépenses d'investissements

Le remboursement d'emprunt figure à la section d'investissement.

Les immobilisations, qui ont pour effet d'augmenter ou de modifier la consistance du patrimoine de la commune, apparaissent également en section dépenses d'investissements.

Les immobilisations incorporelles :

Ce sont les biens immatériels, qui n'ont pas de substance physique, détenus par la commune sur une durée supérieure à une année. Parmi ces immobilisations figurent par exemple les frais d'études sur projets, acquisitions de logiciels...

Les immobilisations corporelles :

Elles englobent les biens tangibles destinés à être utilisés d'une manière durable par la commune.

On distingue dans cette catégorie :

- les acquisitions foncières, de matériel et mobilier (véhicules, mobilier de bureau...)
- les travaux neufs d'infrastructure (installations techniques...).

Les immobilisations en cours :

Les travaux en cours (travaux rénovation de toiture, aménagements de voirie).

Les recettes d'investissements

Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques de l'Etat et de l'autofinancement (épargne).

Les dotations et subventions

Ce sont des ressources qui financent les budgets locaux, versées par l'État, le département (FCTVA, Taxe d'Aménagement).

Les fonds de concours

Ce sont les sommes versées, facultativement par une personne, publique ou privée, à un organisme public afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.

Les taxes directes locales

Les taux communaux restent inchangés depuis 1985.

Taxe d'habitation : 10,56%

Taxe foncier bâti : 15,92%

Taxe foncier non bâti : 66,59%



LES ÉLUS

■ Maire :

Nicole Perrau

■ 1^{ère} adjointe :

Aline Bruguière

■ 2^e adjoint :

Jean-Marie Vernassal

■ 3^e adjoint :

Patrick de Gonzaga

Conseillers municipaux :

■ David Bousson

■ Iseult Fau

■ Jean-Pierre Lahutte

■ François Matt

■ Georges Mounier

■ Pierre Pellegrinelli

■ Lionel Puech

■ Claudette Vialle

■ Anthony Vosalho

Permanence des élus le lundi de
10h à 12h sur rendez-vous.

Le conseil municipal s'est réuni 9
fois en 2017. Les comptes-rendus
des conseils municipaux sont
consultables en mairie dans leur
intégralité.

2017 : les travaux



Les travaux rue de la Paix



Les travaux rue des Aires



Les agents technique à l'oeuvre

Les travaux de rénovation du réseau de distribution d'eau ont été réalisés rue de la Paix, rue des Aires, rue du Porche et rue du Temple. Ils ont été lancés par la commune en 2016. Après l'obtention de subvention et un marché de travaux avec mise en concurrence, ils ont été finalisé par Nîmes métropole. Le service eau et assainissement de l'agglomération a fini de rénover le maillage de ce réseau d'eau par la rue du Porche entre la rue Jean Moulin et la rue des Aires ainsi que la rue du Temple vers la place de la République. Ainsi après cette rénovation des conduites de distribution et celle précédemment réalisée sur les conduites d'adduction, les réseaux communaux réhabilités représentent plus de 90%.

Le projet rue Jean Moulin - chemin des Combes

Le projet de réaménagement de la rue Jean Moulin sera réalisé en 2018.

Un diagnostic complet des réseaux humides de la rue, réalisé par les services techniques de Nîmes métropole, a révélé des affaissements ponctuels de la conduite d'assainissement. Cette canalisation sera remplacée. Les travaux des deux réseaux : eaux pluviales, eaux usées seront posées parallèlement.

Lorsque la commune projette des travaux sur le réseau urbain routier, Nîmes métropole ayant la compétence eau et assainissement, prend à sa charge la majeure partie de la rénovation des réseaux humides. La chaussée sera entièrement décroutée puis une nouvelle structure sera mise en place. L'espace piéton sera matérialisé au sol lorsque la largeur de la rue ne permettra pas un véritable aménagement de trottoirs. 10 places de stationnement jalonneront la rue.

Le carrefour entre la rue Jean Moulin, le chemin des Combes, la route de Fons et le chemin du Bousquet sera mis en sécurité par un plateau traversant. Afin de faire ralentir les véhicules et sécuriser le stationnement au droit de l'école, il est prévu deux écluses simples à rétrécissement latéral. Durant le temps des travaux, une déviation pour la circulation routière sera mise en place. L'accès aux propriétés riveraines évoluera au fur et mesure de l'avancement des travaux.

Pour ces travaux, la commune est aidée financièrement par les fonds de concours de Nîmes Métropole, les amendes de police (2015) et par le pacte territorial qui sera signé avec le département début 2018.



SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

Une journée nature, questions paysage et PLU à la Rouvière avec le CAUE

Jeudi 21 septembre 2017, de 9h à 16h sur la commune de La Rouvière, le CAUE du Gard et l'Agence d'urbanisme de la région Nîmoise et Alésienne ont organisé une journée d'échange et de sensibilisation sur la prise en compte de la nature et du paysage dans les documents d'urbanisme.

Cette journée était destinée aux élus et techniciens des collectivités à qui ont été proposés des exercices d'observation du paysage et des ateliers de simulation.

C'est ainsi qu'après quelques petits rappels théoriques sur le Plan Local d'Urbanisme qui régit l'aménagement des villages et les moyens d'y valoriser la Trame verte et bleue et le paysage, les éléments majeurs de

biodiversité et d'identité, des ateliers extérieurs ont permis d'appréhender concrètement le sujet devant la silhouette du village et des ateliers en salle ont permis d'imaginer à travers une maquette l'aménagement d'un nouveau quartier aux vertus écologiques et paysagères.

Cette journée a été un moment riche d'échanges et de réponse aux questionnements des élus.

EN BREF

Adhésion de la commune à Gard Ingénierie

C'est la nouvelle agence technique du département et des communes, elle apportera une solution rapide à toutes problématiques par un accompagnement personnalisé et confidentiel d'ordre juridique ou réglementaire, une aide pour la recherche de financements et l'élaboration d'une stratégie, un appui dans le montage de projets d'aménagement et d'équipement.

Aménagement des accès RD 124

La commune a signé une convention de co-maitrise ouvrage avec le département pour le projet d'aménagement des accès sur la route départementale 124.

Et la lumière fut

Deux points lumineux ont été placés, l'un sur la place de la République en lieu et place de la dernière cabine téléphonique de la commune et l'autre chemin de Tinellis.

Rénovation mairie

Le toit de la mairie au-dessus de la salle des associations ou "ancienne cantine" a été rénové, plus de gouttière dans la salle ni d'insectes volants qui s'invitaient de temps en temps.

Extension de la carrière "Carrisud"

L'arrêté préfectoral autorisant l'extension de la carrière a été publié le 17 juillet pour une extension de 5,5 ha sur 25 ans. En 2017, le nouveau tracé du chemin du Puech de la cabane a été ouvert.

Installation ADESA

Cette entreprise familiale va s'installer à La Rouvière, c'est une réelle opportunité pour l'économie du territoire.

Le personnel majoritairement local est formé par l'entreprise.

HOMMAGE À ETIENNETTE



L'association entente des boulistes Calmettoises et Rouviéroises a initié le 19 mai 2017 un moment pour honorer ensemble le souvenir d'Etienne et c'est ainsi qu'aujourd'hui une plaque lui est dédiée au boulodrome.

Le boulodrome se souvient de ses fous rires et de tous ses bons moments passés sur cet espace à pointer le bouchon. Avec Etienne est née cette association qui lui tenait à cœur, car Etienne était une femme passionnée et très active. Etienne Chausse-Bruguière est née le 21 juillet 1939, elle nous a quittés le

14 novembre 2016. Elle a toujours vécu à La Rouvière. Elle n'a pas eu le temps de connaître son père, mort à la guerre sous le bombardement de Rennes en juin 1940, et s'est très vite retrouvée orpheline lorsque sa mère est morte à son tour. Elle n'avait que 5 ans. C'est sa grand-mère Caroline qui l'a

élevée, avec Edmond son frère aîné, décédé en 2013. Unis dans le malheur, mais bénéficiant des soins et de l'amour de leur grand-mère, elle et son frère sont restés très proches tout au long de leur vie, au point de partager la même activité professionnelle.

En 1961 elle a épousé Jacques Bruguière aîné d'une autre famille Rouviéroise avec laquelle des liens d'amitié étaient depuis longtemps tissés. Avec Jacques elle a eu une fille, Rolande, qui, à son tour, lui a donné la joie et

le bonheur d'avoir deux petits enfants : Mélanie et Elie. Nous nous souviendront de la personnalité d'Etienne, de son entrain, sa joie de vivre, son sourire permanent, sa bonne humeur, son esprit positif, sa participation active à la vie associative en ont fait une "figure" indispensable du village, estimée et appréciée de tous.

FESTIVITÉS

Le repas des aînés

Samedi 9 décembre, au foyer, les anciens du village se sont retrouvés autour de la table, dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Les Rouviérois de plus de 60 ans ainsi que leurs conjoints étaient invités par la commune à participer à ce moment festif, animé par le Duo Baccara d'Alès. Après quelques mots de bienvenue de Madame le Maire, qui a rapidement évoqué le bilan des réalisations annuelles sur la commune, cité Jean d'Ormesson et souhaité à chacun "l'envie d'avoir envie", les 60 personnes

présentes ont partagé le repas concocté par le traiteur "le Creux des Canards" de Marguerittes, et esquissé de nombreux pas de danse, sans toutefois que conversations animées et plaisanteries soient laissées à l'abandon... Vers 18h chacun est rentré chez soi avec la sensation d'avoir passé une bonne journée, remplie de sourires et d'échanges qui aident à surmonter les tracas du quotidien.



Nicole Perrau, Maire de la Rouvière avec Aline Bruguière, 1^{ère} adjointe et Patrick de Gonzaga, 3^e adjoint lors du discours de bienvenue au repas des anciens



QUOI FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

Arrêté de catastrophe naturelle sécheresse

Pour l'année 2016, la commune, par arrêté du 1^{er} septembre 2017, a été reconnue de l'état de catastrophe naturelle sécheresse 2016.

L' Association Gardoise d'Assistance aux Sinistrés des Sècheresses (AGASS) qui regroupe des propriétaires de résidences principales dont les maisons ont subis des dommages suite à la sécheresse aide les particuliers dans leur démarche. L'AGASS met à votre disposition, un modèle de lettre à personnaliser pour signaler les désordres sur votre habitation auprès de votre mairie si vous êtes victime de la sécheresse. N'oubliez pas de noter scrupuleusement ce que vous avez constaté sur un cahier afin de suivre l'évolution des dégâts. AGASS - Tél 06 78 69 90 43 - agass30420@gmail.com

Pour la sécheresse de l'année 2017, le conseil municipal de La Rouvière a fait une demande en préfecture afin d'obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune. Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez vous signaler à la mairie si vous êtes concernés

EN BREF

Bibliothèque de La Rouvière

Ouverture du nouveau local au 1^{er} étage de la mairie. Martine, bénévole, vous accueille les 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h.



Location du foyer

- Réservation un jour de semaine aux entreprises privées pour une manifestation non lucrative au tarif de 120€ par jour.
- 90€ pour les particuliers Rouviérois, 500€ pour les extérieurs.
- Gratuit pour les manifestations populaires des associations de la commune, 50€ si but lucratif.
- 500€ quel que soit le type de manifestations pour les extérieurs.
- 16€ par mois pour les associations sportives (utilisation hebdomadaire d'une heure).

Les vœux de Mme le maire



Samedi 6 janvier 2018, Madame le maire et les élus ont invité la population à la salle des fêtes pour les traditionnels vœux de début d'année. Ce moment convivial s'est prolongé par le verre de l'amitié.

Le site internet de la commune

Notre site www.mairielarouviere.fr aujourd'hui directement géré par la commune et animé bénévolement par Catherine Lahondès. Merci à elle pour son investissement ! Vous pouvez proposer des articles à insérer sur le site à l'adresse suivante : larouviere30@gmail.com. A consulter sans modération, vous y trouverez de nombreuses informations.



DU NOUVEAU À LA DÉCHETTERIE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le fonctionnement et la gestion de la déchetterie sont passés à Nîmes métropole. Tout le personnel de la collecte des déchets et de la déchetterie a été repris par l'agglomération.

À la déchetterie, deux agents sont présents pour vous accueillir et vous guider vers les différentes bennes de dépôts. Une mise en sécurité du site a été réalisée sur la plateforme de dépôts, l'accès aux bennes est protégé par un garde-corps. De nouvelles cartes d'accès sont à obtenir auprès du service. La carte, une par famille même adresse, se réalise à l'aide d'une fiche de renseignements à compléter, accompagnée de la photocopie de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile. Cette fiche est téléchargeable sur le site de Nîmes métropole :

<http://www.nimes-metropole.fr/toutes-les-demarches.html> dans la rubrique "déchets ménagers, demander une carte d'accès en déchetterie pour les particuliers".



POUR INFO

Les collectes spécifiques

■ **Collecte des ordures ménagères** en porte-à-porte les mardi et samedi matin.

■ **Collecte du tri sélectif** en porte-à-porte le jeudi matin.

■ **Grande collecte des piles** à l'école jusqu'au 15 février 2018 : participation des écoliers à un grand concours, chacun peut apporter ses piles usagées à l'école ou en mairie et les déposer dans des bacs spécifiques.

NOUVEAUX HORAIRES DÉCHETTERIE

A compter du 1^{er} janvier 2018, votre déchetterie de rattachement ouvrira selon les horaires suivants :
 Du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
 Fermeture dimanche et jours fériés.

La longue vie des déchets dans la nature...



Chewing-gum - 5 ANS



Journal - 3/6 MOIS



Sac en plastique - 100 à 1000 ANS



Boîte de conserve - 10 à 100 ANS



Polystyrène - 1000 ANS



Verre - 4000 ANS

GESTION DE L'EAU

Les changements en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement

L'année 2017 a vu le vote du dernier compte administratif M49 de l'année 2016 dédié à l'eau et l'assainissement. Aujourd'hui, à l'agglomération, les budgets eau et assainissement sont distincts. Se rajoute le budget pluvial et bientôt Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Pour les Rouviérois et les Rouviéroises, ni l'eau au robinet ni l'égout n'ont changé, de la source à la station d'épuration, aucune modification, de plus, les agents techniques de la commune travaillent pour mi-temps et pour quart temps au service eau et assainissement de Nîmes Métropole.

C'est ainsi que vous croisez Jean-Jacques Tauleigne et Damien Maigron accomplissant leur travail. Les réseaux de la commune sont bien surveillés et entretenus.

Les autorisations de branchements à l'eau, à l'égout, les changements d'abonnés ou toute autre question concernant l'eau et l'assainissement sont à demander auprès du

service à Nîmes métropole, sur le site : Nimes-metropole.fr, onglet : démarches, eau et assainissement.

Le prix de l'eau augmente. La facture de 2017 tarde à arriver, elle devrait bientôt nous parvenir, non cela ne sera pas une "année blanche". Les relevés de compteur ont pour cette année été effectués en juin et en décembre. En 2017, la facture sera augmentée de la TVA.

A partir de 2018, pour une consommation annuelle de 45m³, le prix sera stable, au-dessus, la facture augmentera proportionnellement à la consommation.

CIVISME



Pour que les chiens restent nos amis

Les propriétaires de chiens sont invités à respecter les règles d'hygiène et de propreté collectives en ramassant les déjections de leur animal. Pensez à ceux qui nettoient le village, qui débroussaillent les espaces verts et qui ramassent les déjections de vos animaux à votre place... De plus des canisettes sont disponibles sur le terrain du foyer.

ATTENTION : les aboiements sont également source de nuisances. La loi peut sanctionner un propriétaire qui ne prend pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.



LES ÉLUS

Communauté d'Agglomération
Nîmes métropole
Membres des commissions
(chaque commission possède
un membre suppléant) :

■ Administration générale :
Nicole Perrau

■ Développement du
territoire :
Patrick De Gonzaga

■ Eau, environnement,
assainissement :
Jean-Marie Vernassal

■ Habitat, sécurité et
politique de la ville :
Patrick De Gonzaga

■ Mobilité et transports :
Nicole Perrau

■ Prospective/innovation :
Aline Bruguière

■ Sport, culture, traditions :
Aline Bruguière

PATRIMOINE

En s'en allant sur les chemins



Dans le cadre de sa compétence de valorisation des itinéraires de randonnée, la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole développe actuellement une application de randonnée mobile pour tablettes et smartphones. Elle est gratuite et disponible sur googleplay et appstore. Ce nouvel outil sera l'occasion de vous laisser guider dans la découverte des richesses et du passé de notre commune. L'application sera disponible au court du 1^{er} semestre 2018. Ce projet est soutenu dans le cadre du programme européen LEADER sur le territoire du Pays Garrigues et Costières de Nîmes.

POI n°05 Le moulin de Vaures

L'eau et le vent étaient indispensables pour moudre les blés et assurer la fabrication de la farine indispensable. La Rouvière comptait deux moulins, l'un à eau et le second devant vous à vent. Ce moulin aujourd'hui abandonné a été construit en 1680 après que le seigneur de La Rouvière ait confié devant notaire un "petit vacant" pour construire ce bâtiment. Différents propriétaires se sont ensuite succédé jusqu'à la révolution. Aujourd'hui de nombreuses communes restaurent ce patrimoine et offre une seconde vie à ces moulins avec l'idée de valoriser une farine locale de qualité.

POI n°06 La Rouvière vue du Puech

Depuis ce puech (point haut en occitan), vous pouvez admirer un point de vue sur le village de La Rouvière et sa plaine. Le Château trône au centre du village avec en second plan le château d'eau "façon" donjon. La forme actuelle du village devrait être conservée, la volonté de la commune étant de ne pas étendre le village sur les plaines situées devant vous.

POI n°07 Les chênes truffiers

La truffe a toujours tenu une place importante en garrigue. Le sol calcaire et bien drainé est en effet bien adapté à ce type de culture. Les jeunes chênes verts plantés en alignement sur votre droite prouvent que cette activité continue encore aujourd'hui dans notre région. À l'époque la plupart des communes avaient une réglementation bien spécifique pour cette récolte. La technique de fouille ainsi que le nombre de porcs par trufficulteur étaient bien souvent indiqués par arrêté municipal.

POI n°08 Les arbres à soie

Au cours du XVI^e siècle, une nouvelle culture fit son apparition dans la région, celle du mûrier. Dès 1709, l'État a encouragé la plantation de ces arbres pour fournir l'industrie de la soie. Les feuilles récoltées étaient alors transportées dans les magnaneries où les vers étaient élevés. Greniers où autres locaux furent ainsi aménagés ou construits pour recevoir les tables d'élevages. Quelques vieux muriers sont encore présents ici et là, en bordure de parcelle, pour nous rappeler ce passé.

À LA UNE

Modalités d'accès au Pont du Gard



Depuis 2017, l'accès sur le site est gratuit sur présentation d'une pièce d'identité et d'un document récent justifiant le domicile dans une des communes gardoises partenaires comme La Rouvière.

État-civil 2017

NAISSANCE

Gabin Vernassal né le 24 janvier
Clara Zamora née le 15 février
Lou Maurin née le 14 mars
Emma Fabre née le 21 mars
Kéziah Julian né le 14 juin
Julia Signoret née le 13 juin
Valentin Agulhon né le 12 septembre
Samuel Gaillaud né 19 septembre
Julien Bouché Kostica né le 26 septembre
Marceau Flamme né le 6 novembre

MARIAGE

Sara Kirby et Frédéric Calame, le 3 mai
Virginie Langham et José Viana, le 1 juillet
Nathalie Mounier et Gilbert Perez,
le 22 juillet
Layla Aboulqasim et Daniel Fournier,
le 13 septembre
Isabelle Riffard et Gilles Coursange,
le 16 novembre

DÉCÈS

René Souchet, le 17 juin 2017
Anita Carugati épouse Pieters,
le 10 septembre
Georges Vialle, le 17 décembre



Les actions du SIRS pour notre école

Les écoles de La Rouvière et Montignargues forment un regroupement pédagogique intercommunal depuis les années 1980. Le SIRS (Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire) gère le fonctionnement des deux écoles, des agents mis au service des enfants et des parents : garderies, restauration scolaire, entretien des écoles, accompagnatrice dans les transports scolaires et les atsem au service des enseignantes en maternelles.

Une nouvelle directrice à l'école de La Rouvière

La directrice de l'école de La Rouvière a obtenu en juin sa mutation dans une école élémentaire. Les enfants, parents et élus ont remercié Marie-Claude Taddei pour sa grande gentillesse, professionnalisme et créativité. En septembre Cassandra Valero a pris la direction. Les 65 chères têtes blondes en maternelles et CP, CE1 sont accueillies par leurs trois professeures des écoles.

Retour à la semaine de 4 jours

En septembre 2017, retour à la semaine en quatre jours suite aux décisions du conseil d'école, des communes et du syndicat intercommunal Leins Gardonnenque (employeur des associations intervenantes dans le temps péri scolaire), une réorganisation des services s'en est suivie.

HORAIRE ÉCOLE DE LA ROUVIÈRE :

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h55 et de 14h à 17h05.

HORAIRE ÉCOLE DE MONTIGNARGUES:

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h15 à 16h45.

Le conseil syndical du mois de juillet a approuvé la proposition faite par l'association "les Francas" d'accueil de loisirs périscolaires, l'animation des temps de garderies lui a été confié depuis la rentrée de septembre 2017 pour une année. Cette animation permettra d'obtenir une prestation de service de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le projet est structuré, une personne est partagée avec une autre structure et est prise en charge par le syndicat intercommunal Leins Gardonnenque pendant le premier trimestre de l'année scolaire (année 2017). Un bilan sera réalisé en fin d'année scolaire.

Les repas de la cantine

Les repas servis à la cantine sont fournis tous les matins par un prestataire de service anciennement nommé "Provence Plat", aujourd'hui "Terres de cuisine". En 2018, une nouvelle consultation des fournisseurs des repas sera réalisée.

La tarification

Depuis plusieurs années, les prix des garderies 1,55€ le ticket ou 2,30€ par jour et restauration scolaire 4,35€ n'ont pas été modifiés, les augmentations successives de la fourniture du repas ont été prises en charge par les communes.

La participation des communes

En 2017, la participation des communes a été de 118320€.

Les agents techniques des communes interviennent régulièrement dans les écoles respectives pour entretenir les locaux, les gros travaux sont réalisés en été : peintures et réparations diverses.

Pour la compétence transport, une nouvelle convention de délégation a été mise en place entre la région Occitanie, le département du Gard et le SIRS.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à consulter le site de la mairie www.mairielarouviere.fr

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Durant l'année scolaire 2016 et 2017 de nombreux événements ont marqué la vie de l'école...

Le concept du banc de l'amitié



À partir de janvier 2016, les enfants de l'école ont participé à l'action nationale : Le banc de l'amitié. Le concept est simple : le banc de l'amitié va permettre aux enfants d'expérimenter l'empathie. Lorsqu'un enfant est triste ou se sent seul, qu'il ne trouve pas d'amis pour jouer avec lui, il va s'asseoir sur le banc. Les enfants savent alors qu'il a besoin d'aide et vont tout faire pour lui rendre le

sourire. Être attentif aux autres, favoriser l'entraide et l'estime de soi, renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe : les objectifs de cette action posent ainsi les premiers jalons dans la formation du citoyen qui continuera pendant toute la scolarité des enfants. Après avoir décapé, peint, décoré et customisé un banc classique, les jeunes écoliers l'ont installé dans leur cour de récréation.

Projet sur la Chine



Dans le cadre du projet sur la Chine, les classes de maternelle ont passé la journée à la Bamboueraie d'Anduze. Les enfants ont pu découvrir des animaux et des plantes asiatiques.

Danse et théâtre



La classe de CP projet danse avec intervenante et sortie au théâtre d'Alès.



Départ à la retraite

En juin 2016, Maryse Allègre a fêté son départ à la retraite avec tous ses collègues de travail, les maires de Montignargues et de La Rouvière, et des parents d'élèves. Après un discours émouvant qui a retracé toute sa carrière, tous lui ont offert de très beaux cadeaux pour témoigner de leur affection. La journée s'est terminée autour d'un apéritif dinatoire offert par notre jeune retraitée. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Du vert à l'école



Au mois de mars, les élèves ont planté dans les jardins de l'école des arbres offerts par la mairie.

Spectacle de fin d'année

L'année scolaire s'est terminée par un spectacle autour de chants, danses. Les élèves ont exposé leurs productions plastiques sur la Chine. Les parents avec leurs enfants ont partagé un goûter et ont réalisé des travaux de peinture à la manière de "La Grande Lessive" sur le thème des poissons.



Projet théâtre

L'ensemble de l'école a pu participer à un projet Théâtre en collaboration avec l'OCCE du Gard. Ce projet a abouti par une représentation au théâtre Christian Liger à Nîmes. De nombreuses écoles étaient présentes, nous avons participé à des ateliers enrichissants proposés par des professionnels.



Carnaval

Le carnaval de 2017 a été un événement très joyeux et très suivi. Des activités spécifiques ont été mises en place pour célébrer ce jour déguisé. Les enfants ont grandement participé.



Fête des écoles

Pour la première année, un spectacle a été proposé par les élèves de l'école de La Rouvière conjointement aux élèves de l'école de Montignargues lors de la fête commune aux deux écoles. Cet événement a été un succès et a attiré beaucoup de monde. Les enfants, les enseignants, mais également les parents ont apprécié ce moment.

La veille, nous avons également participé à des petits jeux lors de la kermesse. Ils étaient organisés par l'équipe pédagogique avec l'aide des parents.



Sortie scolaire

La sortie scolaire de fin d'année des classes de CP et GS-CE1 s'est déroulée au parc du Cosmos des Angles sur le thème de l'astronomie. Cette sortie était dédiée à la fascinante découverte de l'astronomie et de l'espace.

À la rentrée 2016-2017, nous avons gardé les mêmes enseignantes. 67 enfants étaient inscrits et répartis dans les trois classes de l'école : 27 élèves dans la classe de petite section et de moyenne section de Marie-Claude Taddei, 18 élèves dans la classe de CP d'Amandine Maurel, 22 élèves dans la classe de GS/CE1 de Nicole Paulhe. Merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, participent à la vie de l'école.



Des animations multiples à la fête de l'école

AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'APE La Rouvière-Montignargues

L'année 2017 a été une belle réussite pour l'APE (l'Association des Parents d'Élèves) de La Rouvière-Montignargues : première fête de l'école, halloween, carnaval... de belles réussites et perspectives pour cette association dynamique.

L'année 2017 a été une belle réussite pour l'APE avec sa première fête de l'école qui s'est déroulée le 30 juin et qui a rencontré un vif succès : la cour de l'école était presque trop petite pour accueillir toutes les familles venues assistées au spectacle préparé par l'équipe enseignante, s'en est suivi la remise des dictionnaires par les municipalités et des calculatrices par l'APE aux élèves de la classe de CM2. La soirée s'est poursuivie avec un apéritif en musique et une paëlla appréciée de tous.

L'année scolaire a débuté avec le traditionnel don aux écoles que nous avons pu augmenter grâce à la réussite des différentes manifestations organisées au cours de l'année, passant de 800 euros à 1250 euros.

Nous avons continué nos événements avec la soirée Halloween à Montignargues, la bourse aux jouets à la Rouvière, la distribution de mandarines et de papillotes ainsi que des cadeaux d'une valeur de 200 euros à chaque école pour Noël.

Pour innover en 2018, un loto sera organisé le dimanche 21 janvier au foyer de La Rouvière.

Le 10 mars monsieur carnaval déambulera dans les rues de nos villages avant sa mise à feu sur le terrain de la fête de Montignargues, il y aura également une vente de muguet le 1^{er} Mai.

Concernant le dernier trimestre, nous remettrons comme l'année précédente des calculatrices aux élèves de CM2 durant la fête de l'école qui se déroulera cette fois-ci à Montignargues. Un spectacle sera proposé par toutes les classes, suivi du repas de fin d'année.

La réussite de ces actions dépend de notre investissement personnel, mais aussi de la participation des parents, c'est pourquoi si vous souhaitez nous apporter votre aide,

Toute l'équipe APE est heureuse de présenter ses meilleurs vœux aux enfants, aux parents, aux équipes enseignantes, ainsi qu'à toutes les Rouviéroises et Rouviérois. Que 2018 apporte à tous santé, bonheur et réussite.



vous investir ou plus simplement nous faire part de vos idées, n'hésitez pas à nous interpeller aux sorties des écoles ou à nous rejoindre lors de nos réunions.

L'éducation de nos enfants est l'affaire de tous.



Les associations de la commune

- ① APE Montignargues - La Rouvière
Céline Daumas
- ② Associ'son
Didier Ochoa
- ③ Belote
Claudette Vialle
- ④ Comité des Fêtes
Céline Tauleigne,
- ⑤ Diane Rouviéroise, chasse
Claude Conze
- ⑥ Entente Bouliste Calmettoise et Rouviéroise
Marcel Molinier - La Rouvière
- ⑦ Paroisse catholique, Eglise
Ninette Reboul
- ⑧ Paroisse protestante, Temple
Roland Bruguier

La Rouvière active

Les associations

BOULISTES

Entente bouliste calmettoise et rouviéroise

L'association est heureuse de présenter ses vœux aux habitants de la commune et leurs élus.

LE NOUVEAU BUREAU

Président : Marcel Molinier

Vice-Président : Yvan Tribes

Secrétaire : Christine Leroy

Tresorier : Alain Bruguier

Les assesseurs sont Florian

Mouleau, Jean-Paul Guitard,

Lionel Bruguier, Mario Quendolo,

Daniel Teyssandier, Hervé

Nachez, Corentin Coupier.

En 2018 de nombreux concours officiels et sociétaires (18 au total) ont été fixés.

Le président



THÉÂTRE AVEC L'AGGLO EN 2018

La pièce "Blanche"

Ce spectacle programmé avec l'Agglo se jouera le vendredi 27 avril 2018.

Une pièce d'une infinie tendresse sur une relation intergénérationnelle entre une mémé Alzheimer et sa petitefille, dans un hymne à la vie jusqu'au dernier souffle...

Ouais, petite fille de 10 ans passe le plus clair de son temps avec sa Mémé Blanche, son excentrique grand-mère.

Ensemble elles jouent, vont à la guinguette, échangent, se confient. Mémé Blanche a besoin de compagnie et elle commence sérieusement à dérailler ! Un dialogue drôle et touchant qui raconte le lien fort entre une petite fille et sa grand-mère, en mettant des mots simples et tendres sur la mort, la maladie, la transmission, l'envol vers l'âge adulte, l'ouverture sur le monde extérieur...

BELOTE

Avis aux amateurs de belote

Un grand merci à tous les joueurs. Nous invitons d'ailleurs tous les amateurs de belote à venir nous rejoindre, tous les 15 jours le vendredi à 20h45, salle 1^{er} étage, mairie.

Claudette Vialle



CHANT

ASSOCIATION "ASSOCI'SON"

Le 16 juin 2017, dans le cadre de la fête du village, l'atelier chanson s'est produit à l'heure de l'apéritif sur la place du village. Que les spectateurs qui n'ont pas hésité à pousser la chansonnette avec eux en soient remerciés.

Au mois de janvier 2018 l'Associ'son a repris ses activités, dans la joie et la bonne humeur comme d'habitude.

N'hésitez pas à contacter le 06 14 53 18 55 pour plus de renseignements.

Tous les membres de l'association vous souhaitent une très bonne année 2018.

Le bureau

Présidente : Céline Tauleigne
Trésorière : Adeline Tauleigne
Secrétaire : Marielle Baud

Le vide grenier



Jeudi de l'Ascension rime avec vide-grenier. Cette manifestation attire chaque année de plus en plus de monde tant côté visiteur qu'exposant (80 exposants étaient inscrits, 130 se sont installés !). Si certains chineurs ont trouvé leur bonheur, d'autres se sont contentés de contempler les "antiquités" conservées précieusement dans nos greniers. Sur la place se tenaient la buvette et un stand de sandwiches chauds pour ceux qui le désiraient. Le beau temps a permis à tous de passer une agréable journée.

L'aubade



Place à l'aubade, moment de détente absolue et de rigolades. C'est sous un soleil de plomb, qu'Harry Potter, un Minion, Brigitte Bardot et le Capitaine Jack Sparrow... pour ne citer qu'eux, embarquent sur le "Black Pearl" pour la traditionnelle tournée des brioches, en musique bien entendu.

Anthologie du comi

La fête votive



Des mois et des mois de préparation et voilà le grand rendez-vous tant attendu... la fête votive. Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas. Nous le savons bien, nous ne pouvons lutter contre mère Nature qui parfois nous joue des tours...(2016). Contraints de ne faire que 2 jours de fête avec un budget serré et par manque de bénévoles, nous avons dû organiser celle-ci différemment. Le vendredi est consacré aux rouviérois avec l'ouverture de la fête foraine devant le foyer. Puis

l'Associ'son ouvre les festivités avec "un petit concert privé" sur la place, orchestré par Didier Ochoa. S'en est suivi un repas convivial confectionné par "Aux Délices de Sophie" qui a réuni plus d'une centaine de rouviérois ! Le lendemain, pour les lève-tôt petit-déjeuner au pont de Braune, abrivade avec la manade La Vistrenque et apéro animé par "notre" DJ préféré. L'après-midi, pétanque et bandide avec concours d'attrapaires (notre nouvelle recrue et voltigeur Anthony a quelque

té des fêtes

L'agenda

- Vide Grenier : Jeudi 10 mai
- Aubade : Dimanche 10 juin
- Fête votive : du 15 au 17 juin
- Marché de Noël : Dimanche 16 décembre



mais aucun incident à déplorer. Tout s'est bien passé, même le soleil était de notre côté. Lundi, malgré la fatigue l'heure est au nettoyage et au rangement.... toujours dans la joie et la bonne humeur !

Remerciements

Pour finir cette rétrospective, nous tenons à remercier particulièrement "les Anciens du Comité" (comme nous les surnommons avec affection) qui encore une fois nous ont donné un sacré coup de main!), mais aussi nos sponsors, la municipalité, tous ceux qui nous ont aidés et vous pour votre soutien et votre présence. MERCI ! Le Comité des Fêtes vous souhaite une excellente année 2018 !

La présidente, Céline Tauleigne

Le marché de Noël



Pour la deuxième année consécutive, une quinzaine d'artisans et de producteurs sont venus faire découvrir leurs créations et leurs produits : bijoux, crèches, bois flottés, mais aussi huile d'olive, miel, champagne, bonbons... lors du marché de Noël. Nous avons eu le plaisir de recevoir l'écrivain René Domergue, connu pour ses livres sur notre région. Comme d'habitude notre stand gâteaux-crêpes a ravi les gourmands. A nos côtés "L'Association de la Calebasse" venant en aide au Burkina Faso eut un franc succès avec ses fameuses et délicieuses oreillettes. Bien que très occupé en ce mois de décembre, le père Noël fit son apparition en calèche afin de distribuer des papillotes aux enfants sages. La journée se clôtura par le tirage de la tombola faisant une quinzaine de gagnants.

peu été égratigné ! Ouf, plus de peur que de mal !). Du côté des platines, Dj Stany accompagné de Geoffrey Percu ont mis le feu à la piste de danse en revisitant tous les courants musicaux. La journée taurine du dimanche et le petit déjeuner au près, nous ont été généreusement offerts par quelques artisans du village. L'abrivade ainsi que la bandide du soir sera mené par la manade du Seden. Après l'apéro prolongé clap de fin... Quelques petits bobos par ci, par là,



LISTE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Adésa étiquettes

Carugati - Saint Geniès de Malgoires
Tél. 04 66 81 63 07

ATD30

Automatismes de portes et portails 30
Nîmes
Tél. 04 66 62 08 53

Bob Services

Lionel Clavel
Rue du temple - La Rouvière
Tél. 06 75 28 08 22

Cave coopérative

Fons Outre Gardon
Tél. 04 66 81 11 01

Energy Therapist

Nathalie Ferron - La Rouvière
Nrjtherapies.com

GAELEC, électricité climatisation

Gaël Houot
2 rue des Aires - La Rouvière
Tél. 06 87 53 90 13

Infirmière à domicile

Véronique Brossette
129 route de Fons - La Rouvière
Tél. 04 66 63 12 48

SM Construction - Samper

Maçonnerie générale
Route de Nîmes - La Rouvière

Nîmes - Béton

140 chemin des Canabières - La Rouvière
Tél. 04 66 01 92 58

Objets de décorations - Créations

Audrey Phillip - La Rouvière
atelierphilip.creations@gmail.com

SIPCAM Phyteurop

Route du Mas - La Rouvière
Tél. 04 66 63 05 35

Ambulance

Jérôme Couture
Rue du Temple - La Rouvière
Tél. 04 66 81 23 41

Auto Assistance Gardoise

Dépannage, fourrière, prêt de véhicules
580 route de Nîmes - La Rouvière
Tél. 04 66 03 91 18

Cantiran Énergie

267 route de Fons - La Rouvière
Cantiran.energie@bbox.fr
Tél. 06 59 34 29 79

Artisan plaquiste

Sylvain Arrié - La Rouvière
Tél. 06 88 06 56 57

Groupama

Jany Bruguière - La Calmette
Tél. 04 66 81 00 02

Informatique

eric.farrussenc@hotmail.fr
Rue des Grès - La Rouvière
Tél. 06 77 17 62 87

Maçonnerie générale

Jean-Michel Tauleigne
580 route de Nîmes - La Rouvière
Tél. 04 66 63 00 73

Peintre en bâtiment

Loïc Saint Jean
Chemin des Combes - La Rouvière
Tél. 06 59 35 72 50

Réalisateur

Raymond Achilli
Grand rue - La Rouvière
Tél. 04 66 81 09 55

SP BTP

Pascal Serre - La Rouvière
Tél. 06 07 82 19 73
Travaux BTP, VRD, espaces verts ...

Art et Or

Bijouterie, horlogerie, création
La Calmette
Tél. 04 66 01 43 95

Bien clos

Arnaud Philip - Tél. 06 35 38 04 79
Route de Nîmes - La Rouvière

Carrière Carrisud

Puech de la cabane - La Rouvière
Entreprise Deleuze - Crozel
Tél. 04 66 63 04 53

LG Façade

580 route de Nîmes - La Rouvière
M. Garcia - Tél. 06 24 90 26 19

L'Art et la matière - Ebénisterie contemporaine

237, route de Nîmes - La Rouvière
Tél. 04 66 63 11 03

Le Petit Verger, Fruits et Légumes

G Mounier - La Calmette
Tél. 04 66 20 46 28

Horizon Transport Formation HTF

Agnès Flamme - Nîmes
Tél. 04 30 96 50 30 - htf-sud.com

K'Line Toilettage canin

Aline Farrussenc
Rue des Grès - La Rouvière
Tél. 04 66 01 99 37

Métallerie M.G.S.

Bruno Souchet - 285 route de Nîmes
Tél. 04 66 81 06 74

Lonely déco

Conseils et boutique de décorations
Agathe Couture - La Calmette
www.lonelydeco.net

Transport'net

Patrick Flamme - 79 route de Fons
Tél. 04 66 63 14 40

Les assistantes maternelles agréées de la commune

Nadine Gasparini : 04 66 63 17 75
Isabelle Valente : 04 66 62 11 28

*Cette liste est non exhaustive, les erreurs, les oublis
sont à signaler en mairie.*